

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Cabinet
Section de la communication Interministérielle

Papeete, le 8 novembre 2018

INFORMATION MEDIAS

**Un colloque consacré à l'action de la Gendarmerie nationale
en Polynésie française**

M. Eric REQUET, Secrétaire Général du Haut-commissariat, représentant le Haut-commissaire de la République, a participé ce matin à l'ouverture d'un colloque consacré à l'action de la Gendarmerie nationale en Polynésie française, à l'Université de la Polynésie française.

Il était aux côtés de M. Jean-Christophe BOUISSOU, Ministre du logement et de l'aménagement du territoire, représentant le Président de la Polynésie française, du colonel Frédéric BOUDIER, Commandant de la Gendarmerie nationale pour la Polynésie française, de M. Patrick CAPOLSINI, Président de l'Université de la Polynésie française et de Sarah-Marie CABON, Maître de conférence à l'UPF.

Avec pour thème « La Gendarmerie outre-mer : diversité territoriale et singularité institutionnelle, le cas de la Polynésie française », ce colloque a pour objectif de construire une réflexion partagée sur les spécificités de notre territoire archipélagique et les conséquences en matière de sécurité, en croisant les regards des services de l'Etat avec des entités issues d'horizons professionnels différents, notamment les enseignants chercheurs d'universités métropolitaines.

Ce rendez-vous a également permis d'analyser le rôle et les missions de cette institution implantée sur le territoire polynésien depuis 1843, en vue de dégager des orientations prospectives.

A cette occasion, M. Christophe DESCHAMPS, Directeur de cabinet du Haut-commissaire, a présenté les grandes lignes de la coopération quotidienne entre les services du Haut-Commissariat et la Gendarmerie ainsi que les sujets communs de sécurité et de prévention de la délinquance.

Pour rappel, outre ses missions fondamentales en matière de renseignement, de police judiciaire, de lutte contre l'insécurité routière, de police administrative et militaire, la Gendarmerie nationale assure la continuité du service public notamment pour pallier à l'isolement insulaire en assumant tantôt des rôles d'auxiliaires de justice (huissier, notaire), tantôt en endossant des fonctions spécifiques d'examineur du permis de conduire, d'agent spécial du trésor. Une convention fixant ces missions a été renouvelée le 7 mai 2018 entre l'Etat et le Pays.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr